

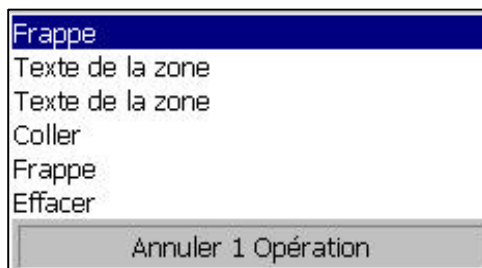


- 1 Cliquez sur la flèche à côté de  pour afficher la liste des dernières actions susceptibles d'être annulées.
- 2 Sélectionnez l'action à annuler. Si elle n'apparaît pas dans la liste, faites défiler le contenu de celle-ci. Quand vous annulez une action, vous pouvez aussi annuler toutes celles qui la précèdent dans la liste.

Si vous décidez ultérieurement que vous ne voulez pas annuler une action, cliquez sur 

Pour annuler la dernière erreur, cliquez sur **Edition**, puis **Annuler**.

Exemple d'une liste de tâches à annuler



Vous pouvez annuler jusqu'à 99 opérations (ou les rétablir).